 <p>LIGUE Des ÉCHECS D'OCCITANIE Siret : 824 821 649 00012</p>	REUNION DU COMITE DIRECTEUR : RELEVÉ DE DECISION
	<p>DATE : 6 janvier 2019 (10H30) LIEU : Siège social de la Ligue des Echecs d'Occitanie 7, rue André Citroën – 31130 Balma</p>

Présences

Membres du Comité Directeur présents :

Régis Blanc, Stéphen Boyd, François Bressy, Jean-Christophe Carpentier, Arnaud Coquelle, Françoise Cwiek, Philippe Fabre, Pierre Leblic, Denis Nouvel, Philippe Pages, Marie-France Peyre, Frédéric Rivière, Nicolas Sanchez, Marine Thuret.

Membres du Comité Directeur excusés :

Christine Flear, Nathalie Mosset, Éric Prié.

Membres du Comité Directeur absents :

Audrey Alonso, Frédéric Lemaire, Adrian Nica.

Invités :


Frédéric Dijoux (Directeur Technique Adjoint), Michel Grezels (Directeur des Scolaires).

Invités excusés :

Elisabeth Ambrosino, Pierre Auréjac, Pierre-Yves Gouiffes, Patrice Vincens.

Relevé de décisions

- **Approbation du compte rendu du Comité Directeur du 23 septembre 2018**
- **Absences au Comité Directeur**
Plusieurs absences récurrentes sont observées de la part de certains membres du Comité Directeur. En particulier, Audrey Alonso n'a participé à aucun Comité depuis l'élection. Aussi il est décidé de son remplacement par Jean-Yves Costa conformément à l'article 6.6 des statuts de la Ligue.
- **Préparation de l'Assemblée Générale de la Ligue des Echecs d'Occitanie du 3 mars 2019 :**
 - **Finance et Trésorerie :**
Le Comité Directeur a approuvé par vote les documents comptables présentés suivants :
 - Compte de Résultats 2018,
 - Affectation de l'Excédent pour l'exercice 2019,
 - Budget Prévisionnel de l'exercice 2019.
En conséquence, ces documents seront présentés lors de l'Assemblée Générale de la Ligue des Echecs d'Occitanie du 3 mars 2019 et soumis au vote d'approbation des clubs.
- **Championnat Régional Jeunes du 6 au 9 mars 2019 au Cap d'Agde :**
En accord avec le règlement du Championnat Régional Jeunes et des règlements des Championnats Départementaux, et après examen d'éléments justificatifs, le Comité Directeur a accordé exceptionnellement par vote une dérogation à Victor Gomez Canet lui

	REUNION DU COMITE DIRECTEUR : RELEVÉ DE DECISION
	DATE : 6 janvier 2019 (10H30) LIEU : Siège social de la Ligue des Echecs d'Occitanie 7, rue André Citroën – 31130 Balma

permettant de participer au Championnat Régional Jeunes.

Un appel à candidature devra être réalisé pour l'arbitrage.

- **Coupe 2000 :**

La phase régionale concernant la Zone de Jeu Midi-Pyrénées aura lieu le 10 février 2019 à Albi.

La phase régionale concernant la Zone de Jeu Languedoc-Roussillon sera précisée ultérieurement.

- **Championnat Régional féminin de parties rapides :**

Il aura lieu le 17 février à Cers (pour la Zone de Jeu Languedoc-Roussillon) et à Toulouse Lardenne (pour la Zone de Jeu Midi-Pyrénées).

- **Nationale 2 féminine (Zone de Jeu Languedoc-Roussillon) :**

Elle aura lieu le 10 février : lieu à définir.

Pierre Leblic
Président

Philippe Fabre
Secrétaire Général